



TRANSPORT SCOLAIRE INTRA MUROS A DESTINATION DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2024

La demande pour bénéficier du service de transport scolaire à destination des écoles maternelle et élémentaire se fait :

- **uniquement et obligatoirement par internet,**
- **entre le 03 juin et le 05 juillet 2024**
- **rendez-vous sur le site www.fluo.grandest.fr/scolaire, puis cliquez ensuite sur le bouton « mon dossier transport scolaire »**
 - **De préférence, utilisez les navigateurs Chrome ou Firefox**
 - **Remplissez chaque page en vous reportant au tuto si besoin**
 - **Se munir d'une photo de votre enfant au format numérique avant de commencer son inscription**
 - **Notez bien votre identifiant et votre mot de passe, pour accéder plus tard au suivi de votre dossier**
- **La carte de transport sera imprimable depuis le suivi en ligne (inscription, suivi en ligne, consulter la demande 2024/2025, imprimer le titre de transport) dès que le service transport aura instruit la demande.**

NB : Pour les élèves de l'école maternelle qui seront amenés à fréquenter l'accueil périscolaire du matin, et/ou du soir et/ou du restaurant scolaire, ces dispositions les concernent et ils doivent donc être inscrits sur le site.

Tarifs :

Le service de transport scolaire à destination des écoles maternelle et élémentaire est **GRATUIT pour les familles, mais l'**INSCRIPTION PAR INTERNET OBLIGATOIRE.****